



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

\*\*\*\*\*

**Section d'Ille-et-Vilaine**

## ***DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 6 JUIN 2013***

Monsieur le Président,

Notre CTL se tient deux semaines avant une conférence sociale où la question des salaires ne fera pas l'objet de table ronde, mais où le sujet des retraites tiendra une grande place. FO redira son opposition à tout projet incluant un nouvel allongement de la durée de cotisation pour retraite à taux plein, un nouveau recul de l'âge légal de départ ou à toute réforme systémique qui supprimerait le régime par répartition, le code des pensions et les régimes spéciaux .

Cette réunion se tient aussi une semaine après réception des Organisations Syndicales par le ministre. Dans cette rencontre, il a affirmé que si dans l'action publique notre ministère est prioritaire, sur le plan budgétaire il ne l'est pas. Il a annoncé que sur les emplois la doctrine gouvernementale restera la même en 2014. Enfin, il a déclaré que la démarche stratégique, déclinaison dans notre ministère de la mal nommée Modernisation de l'Action Publique, sera bien finalisée cet été.

Pour FO DGFIP 35 ce discours ne change pas la donne et ne répond pas aux revendications des agents. Pour cette raison , notre syndicat ne participera pas aux groupes de travail relatifs à la réorganisation des SIP Rennais , groupes de travail où vous avez énoncé en "réunion de méthode" du 30 mai qu'il faudra "adapter les structures au contexte", "être en phase avec les orientations nationales". Le cadre sera donc contraint. Participer à ces réunions signifierait apporter une caution à un dossier où l'absence de marge de manoeuvre augure une régression plutôt qu'un progrès.

Les sujets à l'ordre du jour du CTL pour beaucoup centrés sur l'accueil mettent en évidence le manque de moyens budgétaires et les sous effectifs des services. Cette situation est dénoncée depuis des lustres par Force Ouvrière.

Qu'il s'agisse de l'accueil des particuliers, de l'accueil des professionnels ou des horaires d'ouverture de postes comptables, ce n'est pas la mise en place d'un observatoire départemental de l'accueil , d'un Tableau de Bord de la Veille Sociale et d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels qui permettront dans le cadre actuel d'austérité le moindre début de résolution de ces problèmes!

En effet, l'équation que la DGFIP nous soumet est de faire toujours plus et mieux avec toujours moins de moyens, mais à toujours rogner sur les fondations, l'édifice finit par s'écrouler.

C'est exactement la problématique de l'évaluation autrefois appelée notation. Le culte de l'évaluation valorise non seulement la performance, la rentabilité et la docilité, mais aussi le calcul égoïste.

Pour FO, il n'existe de résultats que collectifs et d'atteinte des objectifs possible qu'à travers l'implication de toute une équipe.

FO DGFIP 35 vous demande des réponses sur plusieurs dossiers urgents:

- réinstallation des Trésoreries de Montauban et de St Meen le Grand
- réaménagement du hall de la cité administrative
- fonctionnement du CER
- audit régional du PCE Rennes Sud
- premier bilan sur la campagne d'évaluation des locaux professionnels
- gestion du courrier électronique et des amendes forfaitaires majorées de contrevenants étrangers à la TCA.